

Le **mardi 19 avril 2016** à 20h00, réunion du Conseil Municipal suivant convocation du 12 avril 2016 remise ou envoyée aux conseillers municipaux et affichée ce même jour en mairie.

Ordre du jour :

- Compte rendu de la réunion du 29 mars 2016
- Divers aménagements extérieurs aux abords du parking de la grande salle des fêtes – Choix des entreprises
- Lagunes – Devis pour reprise de la berge
- Questions diverses

Etaient présents : MM. DESHAYES, PERRIER, Mme GELOIN, M. TRAVERS, Mme MARTIN, MM. BRYON, LALOE, TALIGOT, CARRE, BARON et Mme JEHAN

Absents : - M. GILBERT ayant donné pouvoir à Mme GELOIN
- M. ROGER ayant donné pouvoir à M. DESHAYES
- Mme PEU, excusée

Secrétaire de séance : M. LALOE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 29 mars 2016, après lecture, est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

DIVERS AMENAGEMENTS EXTERIEURS AUX ABORDS DU PARKING DE LA GRANDE SALLE DES FETES - CHOIX DES ENTREPRISES

Suite à la consultation lancée selon la procédure adaptée, le maître d'œuvre Atelier du Marais, a effectué l'analyse des offres reçues en mairie.

M. le Maire rappelle le coût prévisionnel des travaux de 131 021 € HT.T. (stade Projet)

M. le Maire propose de retenir les offres les mieux-disantes des entreprises ci-dessous :

N° de LOT	LOT	ENTREPRISE	OFFRE en H.T.
1	Terrassement, voirie, assainissement	LEMEE TP - SERENDIP	67 463.10 €
2	Maçonnerie	LEROY PAYSAGES	44 972.50 €
3	Espaces verts	LEROY PAYSAGES	18 533.00 €
		TOTAL	130 968,60 €

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- De retenir les offres mentionnées dans le tableau ci-dessus, jugées économiquement les plus avantageuses eu égard aux critères définis lors de la consultation.
- D'autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces des marchés correspondants
- D'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions susceptibles d'être perçues dans le cadre de ce dossier.

LAGUNES - DEVIS POUR REPRISE DE LA BERGE

Trois devis ont été sollicités et reçus pour la reprise de la berge des lagunes qui s'affaissent entre les bassins n°2 et 3. M. le Maire propose de retenir l'offre de la SOTRAV qui répond le mieux à la situation pour un montant de 4 880 € HT. Il est prévu la pose d'enrochement pour consolider la digue.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'accepter le devis de la SOTRAV et autorise M. le Maire à le signer.

QUESTIONS DIVERSES

BATIMENTS COMMUNAUX - DEVIS MISE EN CONFORMITE INSTALLATIONS ELECTRIQUES

M. le Maire présente un devis de Velec Industriel pour des travaux de mise en conformité des installations électriques des bâtiments communaux suite à la visite de l'APAVE, contrôleur. Le montant est de 3 184,97 € H.T. M le Maire va signer ce devis pour accord.

SALLE LANCELOT - ETUDE POUR UNE CHAINE DE LAVAGE

Afin d'établir les besoins pour une chaîne de lavage dans la cuisine de la salle Lancelot, MM. Taligot et Bryon vont visiter des salles des fêtes.